https://www.facebook.com/Challenge-Haut-Marnais-de-Bike-and-Run-1733492740251764/

6 épreuves à l'automne 2017

Valdelancourt

08 octobre 2017

Contact : Laurent NAULOT, Mairie 52120 VALDELANCOURT

☎ 06 81 96 65 69 - laurent.naulot@orange.fr

Règlement à l'ordre de : Association de chasse

	DISTANCES	DEPARTS
Jeunes 6-11 (2011-2006) Jeunes 12-15(2005-2002) Distance XS (2003 et av) Distance S (2001 et av) 1	1301	14h 14h30 15h 15h

Chanmont

15 octobre 2017

Lieu : Lycée Agricole E. Pisani (Choignes) **Contact :** OMS, 1 rte de Brottes 52000
CHAUMONT

☎ 03 25 03 63 26 -



29 octobre 2017

Contact : Thierry VOIRIN, 4 rue de Chateauvillain 52210 BRICON



05 novembre 2017

Lieu : Salle des fêtes

Contact: Poissons Tri, 4 lot. Du pré Mahet

52300 FRONVILLE

Marceline: 06 63 68 63 39 ou Denis: 06 88 36 32 32 -

bruno.jeanson@gan.fr

Dampierre

19 novembre 2017

Contact : Richard SAMOUR, 6 rue de l'hippodrome 52000 CHAUMONT

☎ 06.13.63.58.51 - richard.samour@laposte.net

Saimt-Dizier

26 novembre 2017

Lieu : parcours de santé du Vert Bois, gymnase Pergaud

Contact : Thomas COMPTDAER - 7 rue du Colonel Raynal 52100 SAINT-DIZIER

https://www.facebook.com/Challenge-Haut-Marnais-de-Bike-and-Run-1733492740251764/



Une organisation du Comité Départemental Haut-Marnais de Triathlon avec le concours de







Bulletin d'inscription équipe

<u>:preuve </u> .		_	_	_	
☐ Valdelancourt	☐ Ch ☐ Dampi	aumont erre 🗖	☐ Bricon Saint-Dizier	□ Suzann	ecourt
<u>Course</u> : □				e S (2001 et ava 3 12-15 (2005-2	
Equipier n°1: Nom :		Prénom :			
Sexe : Date	de naissance :		N° tél :		
E-mail (obligatoire)	:				
Adresse :					
☐ Licencié FFTRI «	Compétition »	n°lic :			
Club :					
☐ Non licencié FFT compétition »	RI ou licencié l			•	-
Equipier n°2:		<u>de</u>	moins de	<u> 1 an</u> , et P a	ss Compétition
Nom :		Prénom	:		
Sexe : Date	de naissance :		N° tél :		
E-mail (obligatoire):				
Adresse :					
☐ Licencié FFTRI «	Compétition »	n°lic:			
Club :					
☐ Non licencié FF en compétition »	TRI ou licencié	FFTRI « Lois	ir » (Certificat	médical « prat	
TARIFS (par cond	current) :	Di	stance XS	Distance S	<u>d e</u>
Licenciés FFTRI « (2€	Compétition »	:	5€	8€	

A RENVOYER avec le règlement + le certificat médical + le Pass Compétition (non licenciés) + l'autorisation parentale (pour les mineurs) à : adresse et ordre du chèque au verso.

Article 1 : Ce Challenge est organisé par le Comité Haut-Marnais de Triathlon afin de promouvoir la discipline Bike and Run et la convivialité du sport en équipe.

Il est ouvert à toute équipe constituée de deux personnes licenciées FFTRI ou non, chaque concurrent devant présenter sa licence FFTRI ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Bike and Run ou de la course à pied et du VTT en compétition, de moins de 1 an à la date de l'épreuve (conservé par l'organisation, photocopie acceptée). L'organisateur est assuré en Responsabilité Civile, les licenciés FFTRI « compétition » sont couverts par leur licence, les nonlicenciés et licenciés FFTRI « loisir » sont couverts par la souscription du Pass-Compétition.

Article 2: Le Challenge se dispute sur « Distance S » et « Jeunes » et comporte 3 classements : Féminin, Masculin, et Mixte. Il récompense les équipes vainqueurs des catégories suivantes :

- Cadet, Junior, Senior, Vétéran pour les épreuves « Distance S » (cat. 2017) 2001/2000 99/98 97/78 77 et av
- Mini-Poussin, Poussin, Pupille, Benjamin, Minime pour les Jeunes (cat. 2016) 2010/2009 2008/2007 2006/2005 2004/2003 2002/2001

Lorsque les deux concurrents sont de catégories différentes, l'équipe est classée dans la catégorie du plus âgé (sauf pour le cas d'un vétéran et d'un plus jeune, l'équipe étant classée en Senior) (pas plus d'une catégorie d'écart pour les épreuves Jeunes)

Article 3 : Lorsqu'un concurrent change d'équipier au cours du Challenge, il ne récupère pas les points acquis avec son équipier précédent.

Article 4 : Il est vivement conseillé que les 2 équipiers portent une tenue identique.

Article 5 : Le classement général du Challenge est établi sur les 5 meilleurs résultats par addition des points obtenus sur chaque épreuve. Seront récompensées les équipes ayant effectué au moins 3 épreuves.

Article 6 : En cas d'égalité de points dans le classement général final du Challenge, le nombre de victoires puis le meilleur 6^{ème} résultat est pris en compte.

Article 7 : Les récompenses du Challenge (lots et trophées) seront décernées lors d'une cérémonie qui se tiendra en décembre à Chaumont

Article 8 : Le règlement de la FFTRI est en vigueur sur ces épreuves. Port du casque homologué obligatoire pour les 2 équipiers, 1 VTT en bon état par équipe. Pour les courses XS et S :départ du coureur qui effectue une boucle de 400 à 600 m et touche le dos de son équipier pour lui donner le départ au retour dans la zone de transition. Tous les VTT seront rangés au centre de la chaussée. Le premier relais ne peut pas se faire dans les 100 premiers mètres après la zone de transition.

Pour les courses Jeunes : départ du coéquipier à VTT 10s avant celui du coureur.

Passage groupé (contact physique) à chaque tour des 2 équipiers dans la zone de contrôle et arrivée groupée des 2 équipiers obligatoires. L'accompagnement d'un concurrent et l'échauffement sur le parcours sont interdits pendant les courses sous peine de disqualification.

Toute réclamation devra être adressée au Comité Départemental (26 av Victor Hugo 52000 CHAUMONT) dans les sept jours suivants l'épreuve concernée.

Article 9 : Attribution des points (dans chaque catégorie) :

1^{er}: 100 points 4ème: 82 points 2^{ème}: 90 points 5ème: 80 points 3^{ème}: 85 points 6ème: 79 points etc.... attribution des points du dernier lors d'un abandon